

APPEL AU FOND D'AIDE - LUE_INFRA+

Un des objectifs d'Infra+ est d'accompagner les plateformes dans la définition d'un plan de financement sur le long terme de son parc instrumental, via et en accord avec son (ou ses) laboratoire(s) et son (ou ses) pôle(s). Il existe cependant d'autres besoins difficilement anticipables et donc qui mettent en difficulté financière les plateformes et les laboratoires qui les hébergent, qui ne peuvent souvent pas payer immédiatement. Dans le cas de tels besoins non-anticipables dans un plan de financement long terme, le programme Infra+ propose désormais un prêt à taux zéro permettant de maintenir l'activité de la plateforme malgré des aléas ou de gagner du temps sur la trajectoire de la plateforme.

Parmi ces besoins non prévisibles, on peut citer quelques exemples liés à des crises ou des opportunités :

- Pannes non-prévues
- Complément de financement en cas de non-obtention de crédits estimés acquis sur un projet prioritaire en souffrance.
- Mise aux normes des locaux non prévue susceptible de bloquer l'activité
- Coûts mal anticipés sur une rénovation/adaptation de salles de manip.
- Tampon si le financement d'un appareil se fait sur deux contrats avec réception de l'argent sur deux années administratives différentes
- Ajout d'une option non-financée qui ne peut être obtenue qu'à l'achat de l'appareil (ou dont le prix est très largement diminué par rapport à une extension postérieure)

La méthode générique pour accéder au « programme d'aide en cas de besoins non-anticipables Infra+ » est la suivante :

- 1) Au fil de l'eau, le responsable de plateforme envoie un document rempli selon le modèle fourni, détaillant le besoin et les enjeux, avec avis et engagement à rembourser du (ou des) directeur (s) de laboratoire, et avis du (ou des) directeur(s) de pôle.
- 2) Etude de la demande par le comité Infra+ qui émet un avis sur la demande.
- 3) Validation par le comité de coordination des projets du site lorrain (CcoProLor).
- 4) Si validé, ouverture des crédits après notification au porteur du projet et réception d'une lettre d'engagement signée par le ou les directeurs de laboratoire dont dépend la plateforme engageant le laboratoire et ses ressources pour respecter l'échéancier de remboursement.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes ont un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de la Cellule LUE de l'Université de Lorraine à l'adresse suivante : lue-infra@univ-lorraine.fr

IDENTITE de la Structure d'Appui de Recherche (StAR)

FICHE D'IDENTITE DE LA StAR :

Dénomination :

Acronyme :

Responsable Scientifique :

LOCALISATION DES ACTIVITES DE LA StAR :

	Principale	Secondaire (1)	Secondaire (2)
Localisation et établissement :			
Numéro, voie :			
Boîte postale :			
Code postal et ville :			
Téléphone :			

Si Site Web : veuillez indiquer son URL :

TUTELLE(S) DE LA StAR :

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - CNRS

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT - INRAE

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE - INSERM

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE - INRIA

UNIVERSITE DE LORRAINE - UL

CHRU

AgroParisTech

GeorgiaTech Lorraine

Autre :

ENTITE(S) DE RECHERCHE DE RATTACHEMENT (UMR - UR - FR - UMS - USR - ...)

Unité 1 : Directeur / trice :

Unité 2 : Directeur / trice :

Unité 3 : Directeur / trice :

POLE(S) SCIENTIFIQUE DE RATTACHEMENT

Pôle 1 : Directeur / trice :

Pôle 2 : Directeur / trice :

OBJET ET MOTIVATION DE LA DEMANDE :

IMPACT ESCOMPTE DU PRET INFRA+ :

MONTANT DE LA DEMANDE (*Joindre impérativement un devis à votre demande*)

PLAN DE REMBOURSEMENT PROPOSE :

ENGAGEMENT DE PARTIES INTERESSEES

Le Responsable Scientifique

Directeur / trice d'UR

Directeur / trice d'UR

Directeur / trice d'UR

Directeur / trice de Pôle

Directeur / trice de Pôle

Une fois complété et signé par toutes les parties intéressées, transmettre ce fichier et les documents demandés à : lue-infra@univ-lorraine.fr

AVIS DU COMITE SCIENTIFIQUE INFRA+

AVIS DU CcoProLor POUR ELIGIBILITE au PROGRAMME D'AIDE DE FOND INFRA

Eligible

Non éligible

Commentaire(s)